

**20DIS15****DROIT SOCIAL - RESSOURCES HUMAINES**

ACTUALITES EN DROIT SOCIAL

Contexte

Les deux derniers mois ont vu les ESSMS grandement impactés par la gestion de l'urgence, en matière d'accompagnement mais aussi en termes d'organisation.

Plus particulièrement, le droit du travail a connu des évolutions successives afin de s'adapter au contexte de crise sanitaire.

Cette classe virtuelle permettra ainsi d'en appréhender les contours et d'en mesurer les impacts en terme de gestion des ressources humaines.

Objectifs / Compétences visées

- Proposer un panorama synthétique des récentes évolutions et un zoom sur les nouveautés propres au secteur
- Echanger avec les participants sur les difficultés rencontrées et les leviers identifiés face aux nouvelles dispositions ainsi qu'à leurs impacts sur le service rendu aux personnes accompagnées

Contenu

- **L'actualité législative et réglementaire en droit du travail et gestion des ressources humaines**
 - Présentation des réformes
 - Echange avec les participants sur leurs impacts
- **L'actualité de branche et conventionnelle**
 - Evolutions du paysage conventionnel
 - Présentation des nouveaux accords de branche
 - Echanges avec les participants sur les difficultés et leviers émergents
- **L'actualité jurisprudentielle**
 - Panorama des décisions importantes par thème
 - Echanges avec les participants

Date - Lieu

1er décembre 2020 - 9h00 - 12h00

Classe virtuelle

Durée

3h00

Tarif

140 € - Adhérent

175 € - Non-adhérent

Public

Pour toutes les personnes en situation de direction d'un établissement ou service, cadres intermédiaires, personnel en charge des ressources humaines

Groupe minimum de 4 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de présentation et d'échanges collectifs
Support transmis aux participants

Animation en visio-conférence via l'outil Teams
Disposer d'un ordinateur avec connexion internet et son. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont
Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours puis en fin de session, des temps de questions/réponses permettront de préciser à nouveau ces attentes et à l'intervenant.e d'évaluer les acquis.

Une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Une évaluation post formation est adressée au prescripteur afin d'évaluer la progression des stagiaires dans l'exercice de leurs fonctions

Intervenante

Anne DUMUIS, Conseillère technique à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable